

## FERMETURE DES UNITÉS D'URGENCE

À la suite de l'annonce le 13 février dernier par la Sureté du Québec de son intention de fermer les unités d'urgence, je vous rappelle que l'Association, en collaboration avec les délégués syndicaux des services d'urgence de la province, avait transmis au directeur général un document de réflexion.

Par la suite, j'ai écrit à la ministre de la Sécurité publique pour lui solliciter une rencontre sur le sujet afin de la sensibiliser et de lui demander d'intervenir. Étant au fait de ma démarche auprès du MSP, le directeur général par intérim organisa une rencontre avec moi afin de me donner son avis suite à la transmission de notre document de réflexion et m'informa du même coup qu'il y aurait probablement une modification importante à leur annonce précédente portant sur la fermeture. Il faut également souligner que plusieurs interventions relatives à cette décision furent adressées directement au directeur général par vos délégués lors du Congrès des délégués de cette année.

Le 4 juillet dernier, la Sûreté du Québec nous présenta, en comité paritaire et conjoint, la finalité de leur réflexion au niveau des services d'urgence. En résumé, elle nous a mentionné que les unités actuelles allaient se transformer en module d'intervention avec la possibilité pour les membres déjà en place d'y demeurer. Pour la mission, elle demeurera sensiblement la même sauf en ce qui a trait à l'ajout officiel d'un volet sécurité routière afin de prêter main-forte aux postes autoroutiers et aux MRC.

Pierre Veilleux, président